



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de Presse

17 août 2015

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires des élections communales, le MAPAR a haussé le ton. Par le biais d'une conférence de presse, le parti d'Andry Rajoelina a en effet appelé les juges administratifs à statuer dans le strict respect des textes. Par ailleurs, le Pacte de responsabilité refait surface, notamment dans le contexte de la tenue d'une éventuelle session parlementaire extraordinaire.

Processus électoral

LE MAPAR MET LA PRESSION SUR LES JUGES

Le MAPAR a tenu une conférence de presse, vendredi dernier à l'hôtel Panorama. A cette occasion, les chefs de file du parti, pour ne citer que Christine Razanamahasoa et Pierre Houlder, ont tenu à mettre la pression sur les tribunaux administratifs afin que ces derniers statuent conformément à la loi et ce, afin de préserver la stabilité. Il s'agissait surtout d'une occasion pour la plateforme politique d'Andry Rajoelina de laisser entendre son inflexibilité par rapport aux circonscriptions qu'elle estime avoir gagnées, principalement la Commune Urbaine de Fianarantsoa. A titre de rappel, les requêtes déposées par le MAPAR auprès des tribunaux administratifs de la ville concernent notamment les fraudes et manipulations de voix en faveur de la candidate du parti HVM, ce qui a lui permis d'être élue provisoirement à la tête de la capitale Betsileo. L'ancienne ministre de la Justice et candidate MAPAR Christine Razanamahasoa a par ailleurs déposé une requête portant annulation de toutes les voix obtenues par sa concurrente, du fait que la candidate du parti présidentiel était Présidente de la Délégation Spéciale (PDS) de Fianarantsoa avant de se présenter à ces scrutins communaux et municipaux, ce qui est contraire à l'article 130 de la Loi sur les ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées **L'Express de Madagascar (p.5)**.

- Cette conférence de presse était également une occasion pour le MAPAR de souligner qu'il fait actuellement figure de parti politique majeur et d'envergure nationale. L'attention a effectivement été portée sur le fait que la formation politique a remporté 3 des 6 chefs-lieux de province, à savoir Antsiranana, Mahajanga et Toamasina et ce, avec une avance confortable. Il a également été précisé que l'absence du MAPAR dans la course à la mairie de la capitale était « volontaire » **Midi Madagasikara (p.2)**
- **La Gazette de la Grande île** considère cette apparition médiatique du MAPAR comme une stratégie visant à affirmer sa force sur l'échiquier politique, au regard notamment des résultats provisoires des élections communales. Le quotidien estime par ailleurs qu'Andry Rajoelina reposera sa stratégie pour les présidentielles de 2018 sur les chefs-

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





lieux des provinces. Cependant les défaites de Camille Vital à Toliara et de Lalatiana Rakotondrazafy à Antananarivo constituent déjà un revers pour ce dernier (p.5)

Elections communales, plusieurs élus risquent d'être destitués, titre **Madagascar Laza**. En effet, 90 jours après la proclamation officielle des résultats définitifs par les tribunaux administratifs, les candidats insatisfaits desdits résultats ont le droit de faire appel auprès du Conseil d'Etat. Après examen du dossier de requête, cette dernière passera en cassation et si elle s'avère favorable, destituera les maires officiellement élus, au profit des nouveaux vainqueurs, comme ce fut le cas dans la commune rurale de Ranopiso ou encore de Tsarazaza lors des communales du 12 décembre 2007. (p.3)

La Vérité souligne le nombre de requêtes déposées par Lalatiana Rakotondrazafy, candidate du **FREEDOM**, au tribunal administratif d'Antananarivo. Selon Andry Fiankinana, avocat de ladite candidate, les 87 requêtes déposées se rapportent à la disqualification et l'annulation des voix obtenues par Lalao Ravalomanana, candidate du **TIM**, notamment à propos de l'inscription « Neny » sur le bulletin unique. (p.3 ; **Madagascar matin p.3**)

Politique interne

ASSEMBLEE NATIONALE, PACTE DE RESPONSABILITE EN VUE

Après les résultats provisoires des scrutins communaux qui s'avèrent a priori favorables au parti **HVM**, le Président de la République passera à l'offensive en soumettant le Pacte de responsabilité à l'Assemblée nationale, durant la prochaine session extraordinaire selon **L'Express de Madagascar**. Mis à part le projet de Loi de Finance Rectificative et trois autres projets de textes en attente d'adoption à la Chambre basse, le fameux Pacte de responsabilité sera donc introduit auprès des députés et sera consigné par le locataire d'Iavoloha dans un « mémorandum ». Parmi les principaux points qui y figurent, le quotidien souligne la mise en place d'une majorité présidentielle au sein du Parlement et ce, afin de faciliter la réalisation du programme présidentiel. Le remaniement, voire le changement de Gouvernement, serait également à l'ordre du jour, pour s'attirer les faveurs de cette nouvelle... « Nouvelle Majorité Parlementaire » mais également pour s'assurer de la loyauté des groupes parlementaires pour que leur volte-face, lors de la dernière motion de censure, ne se reproduise plus. Toutefois, si les partisans de Hery Rajaonarimampianina préparent le terrain pour l'édification de ladite majorité au sein de la Chambre basse, les députés frondeurs ont fait part de leur intention de vouloir revenir à la charge dans le cadre des négociations portant sur le Pacte de responsabilité. (p.3)

- Face au blocage des institutions, les parlementaires ont décidé de faire pression sur l'Exécutif pour la tenue d'une session parlementaire extraordinaire dans les plus brefs délais. C'est ce qui est ressorti de la conférence de presse donnée par les députés,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



vendredi dernier à l'hôtel Colbert. La session extraordinaire portera bien entendu sur l'adoption de la Loi de Finances Rectificative (LFR) mais également sur la mise en œuvre du Pacte de responsabilité qui est considéré comme la seule garantie de la stabilité politique à Madagascar. **Les Nouvelles (p.3)**

LE PREMIER MINISTRE RAPPELLE A L'ORDRE, FACE AUX ACTES DE DESTABILISATION A FIANARANTSOA

En route pour Ambalavao en vue d'inaugurer le pont de Molonotrony, Jean Ravelinarivo a fait une halte dans la ville de Fianarantsoa. A cette occasion, il a estimé que les informations parvenues dans la capitale sont erronées et par conséquent, a lancé un rappel à l'ordre à tout acte de déstabilisation en mettant strictement en garde : « cessez de semer la psychose par les rumeurs ». Le Chef du gouvernement a tenu à souligner que rigueur et rappel à l'ordre ne signifient aucunement autoritarisme et que la démocratie ne signifie en aucun cas non-respect des lois. Cette escale dans la ville des Vins a également été une occasion pour le locataire de Mahazoarivo pour réunir les représentants locaux de l'Etat en vue de leur signifier que les réformes de l'administration publique ne permettront dorénavant plus aucune incartade. (L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar Laza p.10 ; La Gazette de la Grande île p.5)

LA FAMILLE DU GENERAL ANDRIAMAHAZO REpond A RATSIRAKA

Face aux révélations faites par l'ancien Président Didier Ratsiraka concernant l'assassinat du colonel Ratsimandrava, lors de la conférence de presse tenue à l'occasion de la sortie de son livre autobiographique, la famille du défunt général Gilles Andriamahazo s'insurge et réplique aux accusations par le biais d'un communiqué de presse, publié samedi dernier. Le contenu dudit communiqué précise que la justice a déjà rendu un verdict concernant cette affaire, d'ailleurs le général Gilles Andriamahazo a été le garant du retour au calme à travers le directoire militaire créé et dirigé par ce dernier. Sa mémoire a ainsi été bafouée par les propos tendancieux de Didier Ratsiraka, qui n'est pas le seul témoin de l'histoire, de l'avis de la famille. (L'Express de Madagascar p.5 ; Midi Madagasikara p.3). Les Nouvelles souligne le mérite de l'ancien Chef d'Etat en ravivant la mémoire collective sur les moments forts de sa carrière. Rappel qui pourrait enrichir le débat sur la réconciliation nationale mais qui pourrait également raviver les rancœurs. (p.2)

- *Dans son article intitulé « Didier Ratsiraka, les délires du pirate des mers » mais également dans son éditorial « Mort ou vivant ? », La Gazette de la Grande île s'insurge par rapport aux propos et accusations tenus par Didier Ratsiraka, concernant notamment l'assassinat du colonel Ratsimandrava et le carnage du 10 août 1991. Il ne mérite aucun respect puisqu'il ne montre aucun respect pour les morts, de l'opinion du quotidien.*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



CONTROLE DES COMPTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le bras de fer est de nouveau engagé entre la Présidence de la République et l'Assemblée Nationale. Selon une source informée auprès de la Chambre basse, deux inspecteurs d'Etats ont été dépêchés par Ambohitsorohitra la semaine dernière au palais de Tsimbazaza afin d'exécuter le contrôle des comptes, notamment le contrôle de l'utilisation des dépenses engagées depuis février 2014. Des suspicions de malversations financières porteraient en effet sur certains membres du Bureau permanent de l'Assemblée Nationale, se rapportant au non-paiement des indemnités de session, de logement et de crédit téléphonique avoisinant les 14 millions d'ariary par député. Certains parlementaires considèrent cette initiative de la Présidence comme inappropriée et craignent qu'elle ne remette en cause l'avancée de la mise en œuvre du Pacte de responsabilité. Madagascar Laza (p.2-6)

Economie et société

GREVE DE LA JIRAMA : COUPURE D'ELECTRICITE AVORTEE DANS LES TROIS MINISTERES

Les grévistes de la JIRAMA, qui contestent la mise en concession de la centrale thermique de Mandrozeza au profit de la société Symbion Power, n'ont pas pu concrétiser leur intention de couper l'électricité des trois ministères, comme ils l'ont annoncé le week-end dernier. Selon Oliva Andrianalimanana, un des leaders syndicaux meneurs du mouvement de grève, les trois départements ministériels, à savoir le ministère de l'Eau, de l'Energie et des Finances ont déjà reçu une lettre de relance sur les factures qu'ils n'ont pas payées. Si le règlement desdites factures n'est pas effectif, le comité de grève ordonnera la coupure. L'Express de Madagascar (p.7) A part les 500 milliards d'ariary d'impayés de l'administration publique, les 3 ministères ont également omis de régler leurs factures depuis le mois de mai, ce qui équivaut à une dette de 2 milliards d'ariary. Selon Neste Flavien, représentant de l'intersyndical de la JIRAMA, la coupure se fera cette semaine. Il souligne en effet que des démarches et procédures doivent être respectées au préalable Midi Madagasikara p.5

- *Le mouvement de grève au sein de la compagnie nationale d'eau et d'électricité s'est durci vendredi dernier, conformément aux consignes données par le comité de grève de l'intersyndical la veille. En effet, toutes les opérations de paiement, de relevé de consommation et de branchements d'électricité ont été suspendues. Toutefois, un service minimum a été observé au niveau de l'agence de Mahavoky, où les usagers ont pu s'acquitter de leur facture. Les véhicules de service de la JIRAMA ont également été restitués suite à la décision du comité de grève. Madagascar Laza (p.4).*

PORT DE TOAMASINA : 25 TONNES DE QUARTZ FUME INTERCEPTES





Suite à l'implantation d'un centre d'accueil à l'intérieur du port de Toamasina, au début de ce mois, un conteneur de 25 tonnes de quartz fumé a été intercepté par les agents de la Douane et la Direction Inter-régionale des Mines de Toamasina. Au niveau des formalités douanières, il a été déclaré que la marchandise est composée de girasol. Passé au scanner, il s'est avéré qu'il s'agit de quartz fumé dont la valeur marchande se révèle 4 fois plus élevée. Le Service des douanes ouvre par conséquent une enquête sur cette fraude. (L'Express de Madagascar p.7 ; Midi Madagasikara p.4, La Gazette de la Grande île p.7 ; Tia Tanindrazana p.2 ; Madagascar Matin p.6)

BACCALAUREAT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

A l'occasion d'une conférence de presse, le Directeur général de l'office du baccalauréat d'Antananarivo a insisté sur la sécurisation des 94 centres d'examen de la région Analamanga. En effet, les éléments des forces de l'ordre assureront la sécurité desdits centres d'examens et de leurs alentours, pour les 654 633 candidats d'Antananarivo et ses périphéries. Les résultats de cet examen officiel seront connus d'ici le 19 septembre prochain, selon le même responsable. (Les Nouvelles p.5 ; Tia Tanindrazana p.3 ; Takoritsika p.2 ; Madagascar Matin p.12)

- **La Gazette de la Grande île** reste dubitative quant à la crédibilité et à la qualité du diplôme de l'examen du baccalauréat pour cette année, en se basant notamment sur les changements relevés au niveau de la préparation de cet examen officiel. En effet, suite au boycott du SECES, le ministère de tutelle a décidé de solliciter des enseignants titulaires du grade de maître de conférences, mais en dehors du SECES, en guise de chefs de centre et de présidents du jury. (p.3)

GREVE DU SECES : LA SUSPENSION N'EST PAS ENCORE EFFECTIVE

D'après l'Assemblée générale du SECES section Antananarivo, qui s'est tenue jeudi dernier, aucune décision de suspension définitive de la grève n'a encore été prise. Malgré l'initiative louable de l'Etat, à travers la signature par les deux ministères de tutelles de la lettre d'engagement relative à l'application du décret 2009/1216 sur la grille indiciaire, les enseignants estiment que cette volonté n'est pas suffisante. Selon le Dr Hanitriniaina Sammy Grégoire Ravelonirina, vice-président du bureau national du SECES section Antananarivo, les revendications du syndicat concernent l'application de trois décrets et non d'un seul. A cet effet, le SECES section Antananarivo propose un conseil national pour les 24 et 25 août prochains et ce, afin de statuer sur la décision définitive quant à la poursuite des revendications. Madagascar Laza (p.10)

Politique internationale

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

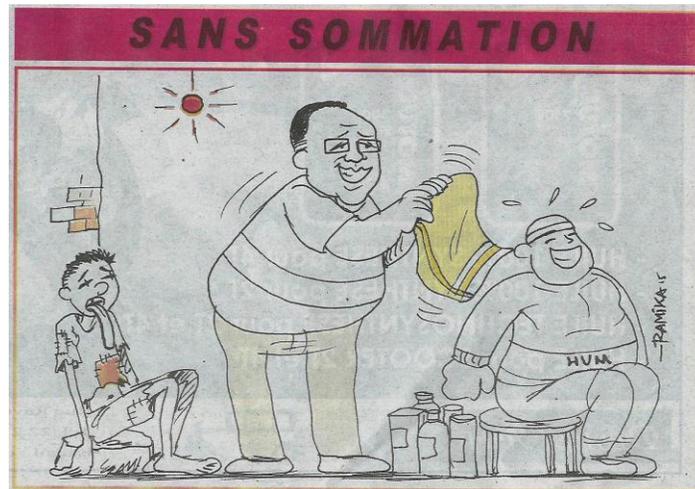
Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



35^{ème} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC A GABORONE

Après avoir assisté à l'Expo de Milan le 13 août dernier, le Président de la République Hery Rajaonarimampianina a mis le cap sur Gaborone, capitale du Botswana, en vue de prendre part au 35^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), cette fois-ci accompagné de la ministre des Affaires étrangères Attalah Béatrice. **Midi Madagasikara (p.3)** Ce sommet sera l'occasion pour les participants de se focaliser sur le plan économique et sécuritaire pour optimiser les échanges entre les pays membres de la SADC. La participation de la Grande île aux fonds communs de l'organisation régionale sera également à l'ordre du jour, surtout après la situation de crise et notamment, vis-à-vis de la mise en œuvre du Pacte de responsabilité. **Les Nouvelles (p.3)**

Un peu d'humour



La Gazette de la Grande île p.4

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVÉLO: misa.ramisarivelo@eces.eu

Site Web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

eces
CENTRE EUROPEEN
D'APPUI ELECTORAL

SSERVATORIO
di Pavia Media Research

Search for
Common Ground

Center for
Creative Leadership

Ce projet est financé par l'Union européenne